Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260407-DEL_2026_24-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 - 24

Objet : Désignation du représentant à la Mission Locale du Pays de Dinan

Le 7 avril 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 3 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présent ce jour : 14 - **Absents :** 1 - **Procurations :** 1 – **Votant :** 15

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Patrick SIMON, Michel CAMPION, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Romain GUILLET, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Jessica LEDOULT, Patrice LAFOREST, Perrine MENARD, Maxime DURAND

Absents excusés : Jean-Luc RICHEUX ayant donné pouvoir à Guy LERIBAULT

Secrétaire de séance : Marie-Pierre BACHOWICZ

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

La Mission Locale du Pays de Dinan se définit comme un lieu institutionnel où s'élaborent les politiques, les actions et moyens en faveur des jeunes en difficulté. Elle favorise l'insertion sociale et professionnelle ainsi que l'autonomie des jeunes du Pays de Dinan.

Toutes les communes du pays de Dinan doivent désigner un représentant qui sera l'interlocuteur privilégié de la Mission Locale et qui participera aux différentes réunions.

Vu les statuts de la Mission Locale du Pays de Dinan,

Vu la candidature de madame Perrine MENARD,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de :

- **DÉSIGNER** madame Perrine MENARD en qualité de représentante à la Mission Locale du Pays de Dinan.

A La Landec, le 7 avril 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance,

Marie-Pierre BACHOWICZ

Le Maire,

Didier SAILLARD

MAIRIE DE LALANDEC 22960 (Côtes d'Armor)